Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 68 (1939)

Heft: 1

Rubrik: Partie officielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXVIIIme ANNÉE. N° 1. 1er janvier 1939.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le ***Bulletin pédagogique*** paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er des mois de janvier, mars et mai.

Le ***Faisceau mutualiste*** paraît 6 fois par an, soit le 1er des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie officielle. — Pour la Nouvelle Année. — Partie non officielle. — Pour 1939. — La place de nos élèves dans la salle de classe. — Un nouveau livre de lecture. — La discipline chez les petits. — Le développement méthodique d'un centre d'étude. — La conférence de l'élève. — Harmonie des couleurs. — Pour mieux enseigner l'Histoire Sainte. — Examens de gymnastique au recrutement 1938.— Bibliographies. — Société des institutrices.*

PARTIE OFFICIELLE

Pour la Nouvelle Année

Au début de cette nouvelle année, nous tenons à exprimer nos vœux les meilleurs à tous nos maîtres et maîtresses, ainsi qu'aux membres des autorités et des administrations scolaires. Nos vœux très chaleureux de bonne nouvelle année vont également à tous les élèves de nos écoles et à leurs parents.

Nous sommes heureux de saisir cette occasion pour dire à tous ceux qui se dévouent au service de l'école combien nous avons apprécié, au cours de cette année écoulée, leur entier dévouement et la compréhension si profonde de leur responsabilité dont ils ont constamment

fait preuve. A l'avenir encore, nous savons que nous pouvons compter sur leur franche collaboration pour former notre jeunesse, lui inculquer non seulement les connaissances élémentaires indispensables, mais encore tremper son caractère, en trouvant la voie et de son esprit et de son cœur.

C'est dans cette pensée réconfortante que nous voulons joyeusement commencer cette nouvelle année.

JOSEPH PILLER,
conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique

PARTIE NON OFFICIELLE

Pour 1939

Avec le 1er janvier 1939, le *Bulletin pédagogique* entre dans sa 68me année. Notre revue apporte ainsi depuis longtemps les encouragements et les directions des amis de l'école fribourgeoise.

On lui réserve en général bon accueil. Les collaborateurs qui nous aident deviennent nombreux ; ils cherchent tous à mettre en pratique les principes de l'école active ; ils font ainsi bénéficier leurs collègues des découvertes originales dont ils sont les auteurs ; ce faisant, ils contribuent au succès de notre école. Nous les en remercions sincèrement.

Pour la réunion bisannuelle de 1939, la Société fribourgeoise d'éducation a mis à l'étude l'importante question éducative : *L'école et les mouvements de jeunesse.* Le corps enseignant fribourgeois voue toute son attention aux groupements des jeunes ; il comprend l'importance d'une formation solide ; un jeune homme doit être vaillant, dévoué, prêt au sacrifice s'il lui est demandé. Travailler au développement des valeurs morales, si importantes dans la destinée des jeunes et du pays, est un article du programme de l'instituteur fribourgeois. Que notre jeunesse sache, ainsi que s'exprimait S. S. Pie XI dans son émouvant message pour la paix, recourir de plus en plus à la puissance désarmée mais invincible de la prière.

Qu'il nous soit permis, au début de cette nouvelle année, de formuler à l'adresse de tout notre corps enseignant les meilleurs vœux pour la réalisation de cet idéal éducatif. Et la divine Providence ne manquera pas de bénir leurs travaux et leurs familles.

A. ROSSET.